



ÉDUCATION ET ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

Les enseignants priés de se former « pendant les vacances » et « en fin de journée »

Face au fléau des absences non remplacées d'enseignants, le ministre de l'éducation nationale cible la formation continue des profs. Qui ne devrait plus se faire sur les temps de cours. Première victime collatérale : l'enseignement des arts et de la culture.

Mathilde Goanec - 20 septembre 2023 à 19h07

Dans le flot des annonces sur l'école depuis la rentrée, l'une d'entre elles est passée inaperçue : le passage de la formation continue des enseignant·es à 100 % en dehors du temps scolaire. D'apparence technique, ce changement est à même de dynamiter en profondeur leur formation, d'enfoncer un coin dans leur statut, mais aussi de fragiliser l'éducation artistique, culturelle et citoyenne des élèves.

Pour le ministre de l'éducation nationale, il s'agit de s'attaquer aux « 15 millions d'heures perdues chaque année pour les élèves », ces absences de courte durée non remplacées, qui exaspèrent les familles et nuisent aux apprentissages. Gabriel Attal semblait avoir trouvé une solution : les enseignant·es se remplaceraient les un·es les autres par le biais du « pacte », sorte de nouvelle part variable de leur salaire. Mais critiqué par une bonne partie du corps enseignant (partisan d'une augmentation sans condition), le gouvernement a dû se rendre à l'évidence : le pacte n'attire guère les foules. Dès lors, comment tenir la promesse d'en finir avec les heures perdues ?

Au printemps dernier, à bas bruit, le ministère a mis en place une nouvelle stratégie : revisiter de fond en comble la formation continue des profs. Et tant pis s'il faut tordre un peu la réalité : selon la Cour des comptes, la formation continue ne pèse que pour 20 % des absences (d'abord liées à des raisons de santé). Et pourtant, le 28 août, Gabriel Attal déclarait : « La moitié des heures

[perdues] est en raison de notre organisation administrative. [...] Il nous faudra donc dès la rentrée positionner un maximum de réunions et de formations hors du temps de cours, pour qu'à la rentrée 2024 plus aucun élève ne soit privé de son enseignant. »

« Si on me demande en plus de me former sur mes vacances, ce sera niet. Le demanderait-on à quelqu'un du privé ? »

Une professeure de français

Pour y parvenir, le ministre plaide pour des formations « sécables », c'est-à-dire saucissonnées dans le temps, que les enseignant·es pourront suivre entre deux cours, en fin de journée, le mercredi après-midi, voire pendant les vacances, pourquoi pas à distance, le plus possible dans les établissements scolaires.

Il faut que la machine tourne à plein régime, consigne déjà donnée par la direction générale de l'enseignement scolaire (DGESCO), dans un courrier aux recteurs le 19 juin dernier, consulté par Mediapart : « *Il est nécessaire de prévoir les actions de formation continue sans sacrifier aucune heure d'enseignement à partir de la rentrée 2023.* »

Mais beaucoup, à l'écoute du discours de Gabriel Attal, sont tombés de leur chaise. Les professeurs des écoles d'abord, qui ne partent presque jamais en formation pendant leur temps de classe. Les enseignant·es du second degré ensuite, qui rappellent qu'ils travaillent en moyenne plus de 40 heures par semaine, pour préparer leurs cours, corriger les copies, monter leurs projets pédagogiques.

« *Le ministre joue sur l'ambiguïté de notre temps de travail, qui empiète énormément sur ce que les gens appellent la vie personnelle*, explique Nadia* (prénom d'emprunt), une professeure de français à Clichy-sous-Bois. *On va travailler le soir, pendant les vacances, il n'y a pas de frontières nettes comme dans d'autres emplois. Moi, c'est simple, je travaille déjà beaucoup, si on me demande en plus de me former sur mes vacances, ce sera niet. Le demanderait-on à quelqu'un du privé ? »*

Les acteurs méprisés

Les agents chargés de la mise en œuvre de la formation professionnelle de leurs collègues, ainsi que leurs partenaires institutionnels, semblent tout aussi affolés.

Véronique* travaille dans le développement artistique et culturel d'une académie d'Île-de-France. Elle n'en « dort plus » depuis la rentrée. « Au mois de mars, les responsables de formation ont été avisés par les recteurs qu'il fallait faire passer 30 % des formations hors temps scolaire. Or notre plan de formation était déjà presque calé. Nous étions déjà un peu stupéfaits, sans penser que le ministère s'entêterait dans cette idée. Et là, on apprend que ça s'accélère, jusqu'à arriver à 100 % dans un an ! »

Les partenaires – musées, monuments nationaux, institutions culturelles en lien avec le théâtre, le cinéma, ou encore la photographie –, piliers de l'éducation artistique et culturelle dans l'Éducation nationale, ont pour beaucoup appris la nouvelle en septembre seulement.

« Nous avons découvert dans le dossier de presse cette réorganisation », explique Lucine Charon, coordinatrice de Bla!, association nationale de la médiation en art contemporain, qui regroupe 66 grosses et petites structures dans l'Hexagone et dans les territoires d'outre-mer. Le découpage hors temps de cours ou le distanciel réveille en outre de mauvais souvenirs, selon Lucine Charon : « Il faudrait s'initier à la photo, à la gravure, à la sérigraphie, à distance ? Nous l'avons fait pendant le Covid, pour ne pas lâcher les professeurs, mais le bilan n'a pas été très positif. »

Cyril*, responsable de formation dans une grosse académie française, prend lui l'exemple du dispositif national d'éducation à l'image « Collège au cinéma ». Des stages de deux jours et demi, « où l'on convoque 250 professeurs d'un coup, qui en ressortent avec une énorme satisfaction professionnelle ».

Ce dispositif, tout comme son grand frère « Lycéens au cinéma », pourtant plébiscité, se trouve dès cette année sur la sellette. Ce professionnel craint par ailleurs que les directions d'établissement, en position d'autoriser ou non le départ en formation, ne multiplient encore plus qu'aujourd'hui les réponses négatives pour éviter de se retrouver sans remplaçant.

« J'ai lu ça dans la presse, je me suis dit "aïe", commente Gabrielle Sébire, directrice de l'action éducative de la cinémathèque française. *On ne pourra pas segmenter des formations qui durent deux ou trois jours. Nous pouvons à la limite imaginer monter des modules pour quatre après-midi de suite. Mais nous avons déjà des activités le mercredi après-midi pour d'autres publics, ainsi que pendant les vacances. C'est le cas de toutes les institutions culturelles, nous ne sommes jamais vides !* »

Gabrielle Sébire explique avoir fait remonter ce casse-tête au ministère de la culture, qui « ne semblait pas être au courant de ce qu'avait décidé l'Éducation nationale ». Contacté, le cabinet de Rima Abdul-Malak n'a pas répondu à nos questions. « Est-ce qu'ils vont faire une exception pour l'art et la culture, interroge Gabrielle Sébire. Pour nous, le risque est de fragiliser de manière dramatique le lien entre le cinéma et l'école. Les enseignants qui viennent ensuite faire des projets avec leur classe sont des enseignants qui ont été formés dans nos locaux. C'est tout un écosystème qu'on fragilise, cela me paraît incroyable. »

Véronique confirme que la plupart des partenaires de son académie sont « catastrophés ». « Ce qui est revendiqué dans ces formations, c'est une approche sensible, sur site, en proximité avec les œuvres. 90 % de nos formations se font en dehors des établissements scolaires. » Sur le plan économique, même inquiétude : former les enseignant-es qui forment des élèves suscite les pratiques futures dans le champ de la culture, culture qui pèse pour 2,5 % du PIB français.

Haro sur le mercredi après-midi

La concurrence entre les formations risque également de devenir acharnée, l'essentiel des formations convergeant vers les mêmes « fenêtres de tir », juge Éric Nicollet, secrétaire général du SUI-FSU (syndicat unitaire de l'inspection pédagogique) : autour des vacances de février ou de Pâques, ou en juin et juillet, périodes au cours desquelles les professeur-es ont déjà des modules de préparation d'examen, puis la surveillance du brevet, du bac, ainsi que d'autres missions complémentaires.

« Si on ne touche pas aux vacances, il va falloir caser les formations disciplinaires, celles sur demandes du ministère comme la laïcité, ainsi que nos réunions d'animation pédagogiques sur les mêmes heures... C'est

impossible, explique l'inspecteur. Sans parler du caractère inégalitaire de la mesure, puisque souvent les femmes professeuses gardent leurs enfants le mercredi après-midi. »

Depuis la réforme du lycée, pointe enfin Éric Nicollet, un nombre grandissant de lycéen·nes, par le jeu des spécialités et des options, ont cours tous les après-midis de la semaine sans exception.

« On ne peut pas intégrer ces heures en totalité en dehors du face-à-face, où alors on va devoir assumer que les trois premiers jours de chacune des vacances scolaires seront dédiées à cela, et alors on ouvre une crise majeure, puisque cela change carrément le statut des enseignants, juge une cadre d'une grosse académie francilienne. En pleine crise du recrutement, ça ne me paraît pas être une très bonne idée... L'autre option, c'est de renoncer à la formation. »

Face à ce tableau assez noir, le cabinet du ministre a écrit un mail, le 14 septembre à tous les recteurs d'académie, que Mediapart a pu consulter : *« L'objectif n'est pas qu'une formation ait, par nature, lieu en dehors de tout temps scolaire, mais qu'elle n'ait pas de conséquences sur les apprentissages des élèves, nuance les conseillers d'Attal. Il convient donc de programmer les formations proposées aux professeurs autant que possible durant le temps scolaire mais en dehors du temps consacré au face-à-face pédagogique ou, à défaut, d'organiser le remplacement du cours. »*

Sans renoncer, sur le fond, à des changements qui s'apparentent à une vraie révolution : *« S'agissant des formations que vous souhaiteriez porter sur le temps des petites vacances, il convient de donner autant de visibilité que possible à leur programmation afin que les professeurs qui souhaiteraient en bénéficier puissent s'organiser. »*

Dans ses recommandations, la DGESCO martèle qu'il faut *« expérimenter [...] des temporalités nouvelles »*,

« pérenniser l'offre de formations hors temps scolaires : pendant les vacances, fin de journée, mercredi ». Tout en notant, parmi les *« points irritants »*, le risque de *« désengagement »*.

Contre le projet d'Attal

Cyril, le formateur, rappelle le but fondamental de ces formations : *« Former les profs à être alertes sur leur discipline, avec des compétences actualisées, ouverts sur des pratiques artistiques ou citoyennes... »*

Nadia, depuis son lycée de Clichy-sous-Bois, y voit un moteur puissant pour la *« pédagogie de projet »* qu'elle affectionne en français : *« Ce que j'apprends en stage va me permettre d'entrer dans les apprentissages par un autre versant, que ce soit l'analyse d'une œuvre, d'un film, par un travail autour d'une sortie. Quand je m'embarque pour une visite au musée avec mes élèves, ce n'est pas du tourisme. »* Un récit qui rappelle celui d'Émilie, professeure d'histoire en Seine-Saint-Denis, grande adepte des formations artistiques et culturelles et qui se remémore son long partenariat avec le Louvre, après y avoir été formée : *« Qui va au théâtre, dans les musées avec ses parents ? Nos propres enfants, pas ceux que nous avons dans nos classes. S'autoriser à rentrer dans les lieux culturels, c'est un apprentissage. »*

Cette réforme pourrait ainsi mettre à mal un objectif affiché... par Gabriel Attal lui-même. *« Je veux bâtir un véritable service public de la culture à l'école avec des élèves plus épanouis grâce aux arts et à la culture »*, clamait, le 28 août, le nouveau ministre. Et tant pis si les enseignantes et les enseignants eux-mêmes s'en trouvent, dans une organisation revue à marche forcée, privés.

Mathilde Goanec